



INTERNATIONAL COTTON ADVISORY COMMITTEE

1629 K Street NW, Suite 702, Washington DC 20006 USA

Téléphone +1-202-463-6660 • Fax +1-202-463-6950 • email secretariat@icac.org



Déclaration de la 67^{ème} Réunion Plénière

Technologies pour le développement du coton

Le Comité consultatif international du coton s'est réuni à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 17 au 21 novembre 2008 à l'occasion de sa 67^{ème} Réunion plénière depuis 1939. Quatre cent vingt-neuf personnes ont participé à la réunion, y compris les représentants de 35 gouvernements et 9 organisations internationales.

1. On prévoit une diminution de la production et de la consommation industrielle de coton : Le Comité a accepté un rapport du Secrétariat qui prévoit que la consommation industrielle mondiale de coton diminuera en 2008-2009 pour la première fois depuis 10 ans. Le ralentissement mondial de la croissance économique et la concurrence des fibres synthétiques affecte la demande pour les produits cotonniers. La production mondiale de coton accuse une diminution lors de la présente campagne et le Secrétariat prévoit que la production sera inférieure à la consommation, ce qui produira une baisse des stocks de fin de campagne. Malgré cette réduction des stocks et l'augmentation des coûts de production, les données de la première partie de la campagne en cours indiquent que les prix moyens cotonniers chuteront par rapport au niveau moyen de la dernière campagne. Le Secrétariat a indiqué que le prix moyen au cours de la campagne 2007-2008 était supérieur à ce qu'il aurait dû être selon les fondamentaux du marché, indiquant que la spéculation accrue sur les marchés à terme du coton par des individus et des entreprises n'étant pas directement impliqués dans la filière cotonnière ainsi que l'augmentation des prix d'autres denrées de base peuvent avoir influencé les cours du coton lors de la dernière campagne. Le Secrétariat note par ailleurs qu'il y a davantage d'incertitudes quant au prix des produits de base et aux perspectives de l'économie mondiale que de coutume pour cette époque de l'année. Le Secrétariat a informé que chaque prévision de prix inclut un intervalle de confiance basé sur des données statistiques et a exhorté tous les participants au marché à prendre en compte cet intervalle lorsqu'ils interprètent les prévisions de prix.

2. La biotechnologie transforme la filière cotonnière mondiale : Le Comité a été informé que les variétés de coton développées à partir de l'application de la biotechnologie (coton biotech, issu du génie génétique, transgénique, génétiquement modifié) représentent plus de la moitié de la production mondiale de la dernière campagne et que la part du coton biotechnologique continue d'augmenter. Le Burkina Faso récolte 10.000 hectares de coton transgénique cette campagne. Il a été fait état que l'Inde, qui est le pays avec la plus grande superficie cotonnière au monde, pourrait connaître une production record pour la sixième campagne consécutive depuis l'introduction de variétés biotechs en 2002. Le Comité a été informé que l'augmentation rapide de l'usage de la biotechnologie par les producteurs agricoles coton depuis son lancement commercial en 1996 démontre ses avantages considérables aux yeux des agriculteurs. Le Comité a été informé du fait que pratiquement tous les scientifiques reconnaissent que cette technologie est sûre et qu'il n'existe pas de preuves empiriques d'un rejet de la part du consommateur des fibres

de coton biotech. Il a été constaté que la protéine produite par le coton Bt, qui est toxique pour certains insectes, est la même protéine que les scientifiques ont isolé à partir de bactéries dans les années 1950 et qui est utilisée comme bio-insecticide, dont l'utilisation est approuvée dans des systèmes de production agricole biologique.

2.1. Les scientifiques ont indiqué que la biotechnologie agricole est l'un des nombreux outils disponibles pour améliorer la productivité des récoltes et la durabilité environnementale de l'agriculture. Lorsqu'elle est utilisée d'une façon appropriée, la biotechnologie peut offrir de nombreux avantages notamment une lutte efficace contre certains ravageurs, la réduction des pertes de rendement dues aux dégâts produits par les insectes, et des réductions du nombre d'applications d'insecticides, donnant ainsi aux agriculteurs un revenu supplémentaire. Les scientifiques ont rapporté qu'aucune conséquence néfaste pour la santé humaine et l'environnement due à l'utilisation de la biotechnologie pour la production du coton n'aurait été documentée dans aucun pays.

2.2. Il a été indiqué qu'un des principaux obstacles à l'introduction du coton biotech est que certains pays ne se sont pas dotés des cadres de biosécurité nécessaires à la réglementation des essais, la répartition et l'utilisation de ces cultures. L'harmonisation des réglementations et des normes relatives à la commercialisation des produits biotechs pourrait faciliter la création d'environnements propices, qui permettraient aux exploitants agricoles d'avoir accès à ces outils bénéfiques à une amélioration de la production.

3. Le transfert de technologies contribue au développement du secteur : Le Comité a reconnu que le développement de la filière coton dépend de la qualité de la formation des agents d'encouragement et des agriculteurs. Il y a un accord sur le fait que le transfert de technologie et de services de conseil en matière de commercialisation requièrent un partenariat entre le secteur public, le secteur privé et les organisations non gouvernementales (ONG). Dans la majorité des cas, le secteur public devra jouer un rôle prépondérant dans les pays en développement. Le Comité a été informé que dans la plupart des cas les Ecoles de terrain pour les exploitations agricoles, combinés à des terrains de démonstration, sont la forme la plus efficace de communication avec les petits exploitants.

4. Performance sociale, environnementale et économique de la production du coton : Le Comité a entendu un rapport du Panel d'experts sur la performance sociale, environnementale et économique de la production de coton (PSEE). Le Panel a étudié la littérature existante sur les conséquences sociales de la production du coton et a recueilli un ensemble conséquent de statistiques sur l'emploi d'intrants et les conditions de travail dans la filière cotonnière.

4.1. Le Comité a demandé au PSEE de continuer son travail. Il a été convenu que le Panel préparera une étude des coûts comparatifs des salaires et prestations sociales, y compris le coût du logement, du transport, de la scolarité et d'autres coûts sociaux et de la fiscalité associés à la production du coton. Le Panel redoublera d'efforts pour collecter des informations objectives sur les impacts du coton biotech afin de fournir des informations fondées sur des faits aux gouvernements. En outre, on a demandé au Panel d'étudier l'évolution des pratiques d'emploi associées à la production du coton à la lumière des récentes avancées technologiques. Il a également convenu que le Panel étudiera les approches et les meilleures pratiques pour atténuer les effets sociaux délétères de la culture du coton, de concert avec d'autres organisations ayant pour vocation d'améliorer les pratiques de production du coton, afin d'harmoniser les recommandations et les normes sociales ainsi définies. Le Panel a fait ressortir ses contraintes financières et a déclaré qu'il

préparerait des budgets pour l'exécution de ces tâches et demanderait à la Commission permanente de l'orienter pour hiérarchiser son travail.

4.2. Le Comité a pris note de la recommandation du Panel demandant aux pays d'améliorer la collecte d'informations objectives sur les pratiques de production du coton et l'utilisation des intrants, à la fois pour le coton traditionnel et biotech, tout en tenant compte de la diversité des traditions sociales. Le Comité a noté que la production cotonnière offre des opportunités économiques viables à des millions de personnes et que les impacts négatifs de la production de coton doivent être évalués relativement aux avantages qu'elle offre. Le Comité a entendu un rapport préliminaire sur les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration du carbone associées à la production et à la transformation du coton et a encouragé la collecte de données supplémentaires. Le Comité a déclaré son appréciation envers les divers programmes qui offrent une assistance à l'industrie du coton et les a exhortés à poursuivre leurs efforts.

4.3. Le Comité a reconnu que les défis que confrontent les petits producteurs pour parvenir à une production durable sont suffisamment distincts pour que le Panel étudie les rôles spécifiques des gouvernements et du secteur privé dans le maintien de la performance sociale, économique et environnementale de la production du coton pour les petits exploitants. Il a été convenu qu'une séance ouverte consacrée aux problèmes des petits exploitants serait inscrite au programme de la prochaine Réunion plénière en Afrique du Sud.

5. La production cotonnière africaine peut être compétitive : Le Comité a constaté le succès économique que représente le coton en Afrique subsaharienne. Le coton est une source majeure de devises étrangères pour plus de 15 pays du continent et constitue une culture de rente d'importance vitale pour des millions de petits producteurs et leurs familles. Le coton est en même temps une source de graves préoccupations sur le continent du fait de la diminution de la production alors que le secteur est affecté par des facteurs exogènes défavorables tels que les taux de change et les distorsions du marché. Le Comité salue les efforts vigoureux des gouvernements et du secteur privé des pays africains en vue d'assurer la compétitivité à long terme.

6. Il est nécessaire d'achever le cycle de Doha dans les plus brefs délais : Les pays membres du CCIC ont reconnu que les conséquences de l'actuelle crise financière mondiale sont particulièrement néfastes pour la filière coton. Les membres espèrent qu'une conclusion prompte et réussie du cycle de Doha résoudrait les questions en souffrance du dossier coton inscrit au Programme de développement de Doha (PDD) et aiderait à atténuer la crise que connaît le secteur. Les membres reconnaissent qu'un résultat ambitieux et équilibré du cycle de Doha continue d'être un objectif stratégique du CCIC. Les membres du CCIC se félicitent du leadership du sommet du G20 tel qu'exprimé dans la Déclaration sur les marchés financiers et l'économie mondiale adoptée le 15 novembre 2008 à Washington DC, et tout particulièrement des instructions données aux ministres du commerce de s'efforcer d'arriver à un accord sur les modalités en 2008.

6.1 Les membres du CCIC ont instamment prié les membres de l'OMC de s'impliquer vigoureusement afin de conclure les modalités cette année. Ils ont réaffirmé la validité du traitement en deux volets donné au coton dans le cadre du PDD. Ils ont reconnu que des progrès avaient été accomplis aussi bien dans le volet de la politique commerciale que dans celui de l'aide au développement. Ils ont exhorté les membres de l'OMC à agir de toute urgence pour résoudre les questions en souffrance du dossier coton relatifs à l'appui interne dans le cadre des négociations sur l'agriculture et à progresser plus rapidement pour ce qui est de la mise en œuvre des engagements souscrits au titre de l'aide au

développement. Le Comité a pris note de la réaffirmation de la part des représentants de la Communauté européenne, de l'Inde et des Etats-Unis de leurs engagements en matière d'aide au développement.

7. Le Forum international pour la promotion du coton (FIPC) a organisé une séance parallèle sur le thème : « La promotion du coton : un appel à l'action ». Le Comité est convenu que les efforts visant à renforcer la demande contribuent à la santé de la filière du coton et enjoint le FIPC à continuer ses travaux. Le Comité a souligné l'importance d'un étiquetage correct pour assurer l'intégrité des produits cotonniers et protéger la crédibilité collective ainsi que la compétitivité du coton sur les marchés textiles mondiaux.

8. Année internationale des fibres naturelles : à la découverte des fibres naturelles. Le Comité a noté que l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2009 Année internationale des fibres naturelles (AIFN). Les industries productrices de fibres naturelles sont source d'emploi pour des centaines de millions de personnes dans pratiquement tous les pays. Les fibres naturelles sont renouvelables, durables, économiques et présentent d'excellentes caractéristiques de performance pour les consommateurs. Le Comité reconnaît l'importance des travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans l'organisation de l'AIFN.

9. Remerciements au Burkina Faso pour son hospitalité : Le Comité a remercié le peuple, le gouvernement et la filière cotonnière du **Burkina Faso** pour l'hospitalité, la générosité et l'excellente organisation dont ils ont fait montre alors qu'ils ont accueilli la 67^{ème} Réunion plénière.

10. Prochaines Réunions plénières : Le Comité a accueilli et accepté l'invitation du gouvernement de l'Afrique du Sud d'accueillir la 68^{ème} Réunion plénière à la ville de Cape Town, du 7 au 11 septembre 2009. Une invitation faite par l'Ouzbékistan d'accueillir la 69^{ème} Réunion plénière du 12 au 16 octobre 2010 a été reçue.

GOUVERNEMENTS MEMBRES

Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine (Taiwan), Colombie, République de Corée, Côte d'Ivoire, Egypte, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Inde, Iran, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Mali, Nigeria, Ouganda, Ouzbékistan, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Russie, Soudan, Suisse, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Turquie, Zambie, Zimbabwe



Déclaration de la 67^{ème} Réunion Plénière

Technologies pour le développement du coton

Le Comité consultatif international du coton s'est réuni à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 17 au 21 novembre 2008 à l'occasion de sa 67^{ème} Réunion plénière depuis 1939. Quatre cent vingt-neuf personnes ont participé à la réunion, y compris les représentants de 35 gouvernements et 9 organisations internationales.

1. Le 20 novembre 2008, le Comité de recherche sur la production du coton a organisé un séminaire technique sur « **Améliorer la durabilité cotonnière en Afrique** ». Des experts venus de 6 pays ont présenté 6 rapports. Les chercheurs ont étudié la situation actuelle et présenté des solutions pour améliorer la rentabilité de la production du coton en Afrique. Les pays africains ont plusieurs défis à relever, dont notamment la stagnation des rendements, la détérioration de la fertilité des sols, l'emploi réduit et inefficace des intrants, l'augmentation des coûts de production, l'évolution à la baisse sur le long terme du prix réel du coton et la demande croissante pour les cultures vivrières.

2. Le Comité a été informé que les pays de l'Afrique centrale et de l'ouest ont été confrontés à de graves problèmes de résistance aux insecticides au cours des années 1990. Toutefois les sociétés cotonnières, les chercheurs et les agriculteurs ont coopéré pour développer un programme d'application d'insecticide à « deux et trois fenêtres » qui a permis de contrer avec succès le problème de résistance. Le programme lutte efficacement contre les insectes tout en permettant un usage réduit d'insecticides sur le coton.

3. Environ 150.000 tonnes de coton certifié biologique ont été produites dans le monde en 2007-2008. La production de coton organique est un système respectueux de l'environnement. Mais pour que les systèmes de production biologique soient durables, ils doivent également apporter des résultats acceptables en termes de rendement, de qualité, de coûts et de prix. Les pratiques de production biologique sont aussi complexes sur le plan technique que les pratiques de production classiques et exigent des recherches et des formations poussées pour pouvoir les mettre en œuvre avec succès.

4. Les intervenants du séminaire technique ont souligné le besoin d'améliorer la qualité pour pouvoir accroître la rentabilité de la production cotonnière africaine. Une meilleure qualité permet d'obtenir de meilleurs prix, ce qui augmente le revenu brut des agriculteurs. Toutefois les chercheurs recommandent de chercher à faire baisser les coûts de production par un usage optimisé des intrants, l'adoption de technologies plus récentes et l'usage efficace de la main d'œuvre. Plusieurs orateurs ont noté que contamination pouvait être réduite grâce aux efforts coordonnés entre agriculteurs et égreneurs, comme le démontre l'expérience du Mali.

5. Chaque année à partir de 2009, le CCIC décernera un prix à un chercheur qui se sera distingué par ses travaux dans le domaine du coton. Un jury composé de cinq juges anonymes de quatre pays a été constitué, et une formule a été développée pour sélectionner le lauréat. Les chercheurs peuvent poser leur candidature en ligne sur le site

web du CCIC. Le chercheur sélectionné se verra décerner le titre de « Chercheur de l'année du CCIC ».

7. Le Comité de recherche sur la production du coton du CCIC a décidé qu'en 2009 le Séminaire technique portera sur « Les réglementations de biosécurité, leur mise en œuvre et l'acceptation du consommateur».

ANNEX 1

SUPPLY AND DISTRIBUTION OF COTTON

November 20, 2008

Years Beginning August 1

	2004	2005	2006	2007 Est.	2008 Proj.	2009 Proj.
	Million Metric Tons					
BEGINNING STOCKS						
WORLD TOTAL	8.752	11.676	12.257	12.520	12.26	11.83
CHINA (MAINLAND)	2.449	2.622	3.991	3.653	3.33	3.11
USA	0.751	1.196	1.321	2.064	2.19	1.50
PRODUCTION						
WORLD TOTAL	27.011	25.529	26.636	26.243	24.65	24.31
CHINA (MAINLAND)	7.085	6.616	7.975	8.078	8.00	7.77
INDIA	4.131	4.097	4.760	5.355	5.46	5.35
USA	5.062	5.201	4.700	4.182	2.95	2.88
PAKISTAN	2.439	2.089	2.070	1.845	1.91	1.95
BRAZIL	1.299	1.038	1.524	1.603	1.41	1.42
UZBEKISTAN	1.134	1.210	1.171	1.206	1.14	1.12
OTHERS	5.861	5.278	4.436	3.975	3.78	3.82
CONSUMPTION						
WORLD TOTAL	23.711	25.047	26.487	26.370	25.09	25.04
CHINA (MAINLAND)	8.300	9.439	10.600	10.900	10.20	10.28
INDIA	3.265	3.655	3.932	4.011	3.93	3.96
PAKISTAN	2.326	2.532	2.654	2.574	2.48	2.48
EU, C. EUR. & TURKEY	2.333	2.134	2.104	1.801	1.56	1.48
EAST ASIA & AUSTRALIA	1.988	1.885	1.872	1.832	1.78	1.76
USA	1.457	1.278	1.074	1.003	0.95	0.92
BRAZIL	0.938	0.969	0.996	0.996	0.98	0.93
CIS	0.613	0.633	0.682	0.664	0.64	0.66
OTHERS	2.491	2.521	2.573	2.589	2.57	2.57
EXPORTS						
WORLD TOTAL	7.764	9.745	8.121	8.343	7.53	7.65
USA	3.143	3.821	2.833	2.973	2.68	2.25
INDIA	0.136	0.751	0.960	1.500	1.28	1.55
UZBEKISTAN	0.850	1.020	0.980	0.887	0.85	0.85
CFA ZONE	0.934	1.010	0.931	0.601	0.51	0.57
BRAZIL	0.339	0.429	0.283	0.486	0.46	0.58
AUSTRALIA	0.435	0.628	0.465	0.265	0.23	0.30
IMPORTS						
WORLD TOTAL	7.476	9.723	8.230	8.303	7.53	7.65
CHINA (MAINLAND)	1.394	4.200	2.306	2.511	2.00	2.24
EAST ASIA & AUSTRALIA	2.072	1.776	1.902	1.844	1.79	1.76
EU, C. EUR. & TURKEY	1.471	1.310	1.379	1.124	1.02	1.05
PAKISTAN	0.383	0.352	0.502	0.795	0.62	0.57
CIS	0.347	0.333	0.322	0.271	0.25	0.24
TRADE IMBALANCE 1/	-0.288	-0.023	0.109	-0.039	0.00	0.00
STOCKS ADJUSTMENT 2/	-0.088	0.122	0.004	-0.091	0.00	0.00
ENDING STOCKS						
WORLD TOTAL	11.676	12.257	12.520	12.262	11.83	11.10
CHINA (MAINLAND)	2.622	3.991	3.653	3.328	3.11	2.83
USA	1.196	1.321	2.064	2.187	1.50	1.21
ENDING STOCKS/MILL USE (%)						
WORLD-LESS-CHINA (M) 3/	59	53	56	58	59	56
CHINA (MAINLAND) 4/	32	42	34	31	31	28
COTLOOK A INDEX 5/	52.20	56.15	59.15	72.90	71*	

1/ Includes Argentina, China (Mainland), Colombia, Mexico, Pakistan, Turkey and traditional importers.

1/ The inclusion of linters and waste, changes in weight during transit, differences in reporting periods and measurement error account for differences between world imports and exports.

2/ Difference between calculated stocks and actual; amounts for forward seasons are anticipated.

3/ World-less-China (Mainland) ending stocks divided by world-less-China (Mainland)'s mill use, multiplied by 100.

4/ China (Mainland)'s ending stocks divided by China (Mainland)'s mill use, multiplied by 100.

5/ U.S. cents per pound.

* The price projection for 2008/09 is based on the ending stocks/consumption ratio in the world-less-China (Mainland) in 2006/07, in 2007/08 (estimate), and in 2008/09 (projection), and on the ending stocks/consumption ratio in China (Mainland) in 2006/07 and in 2007/08 (estimate).

95% confidence interval: 64 to 79 cents per pound.